

Conseil municipal du lundi 8 février 2010

Vœu de Chambéry 100 % à gauche, déposé par Laurent Ripart

Exposé des motifs

La maire de Chambéry a interdit à Chambéry 100 % à gauche de déposer un vœu contre le départ du 13^e BCA de Chambéry en Afghanistan, au motif qu'il serait interdit à un conseil municipal de voter un vœu à caractère politique. Malgré nos tentatives d'apaisement, qui nous ont amené à reposer une deuxième fois notre vœu, la maire n'a rien voulu entendre, nous expliquant qu'il est de notre responsabilité de contester sa décision devant le tribunal administratif. Elle a ainsi pris la grave responsabilité : si son point de vue devait l'emporter, les conseils municipaux de France se trouveraient de fait ramenés à la situation qui prévalait avant 1982, lorsque l'Etat français interdisait aux conseils municipaux de discuter des questions d'ordre politique.

S'il n'est pas étonnant que les conseillers municipaux de l'UMP soient pleinement solidaires de la maire, ce qui est cohérent puisqu'elle s'attaque à l'une des avancées permises par un gouvernement de l'Union de la gauche, des conseillers municipaux de la majorité se sont en revanche manifestés pour nous apporter leur soutien. Afin qu'ils puissent nous aider dans le combat que nous allons devoir mener contre cette remise en cause des lois de décentralisation et des libertés du conseil municipal, nous souhaitons leur permettre d'exprimer leur solidarité par le vote de ce vœu.

Vœu

Le conseil municipal s'oppose à toute remise en cause des lois de décentralisation et en particulier du droit d'un conseil municipal à voter un vœu de nature politique. Il souhaite donc apporter son soutien au recours en justice que Chambéry 100 % à gauche déposera au sujet du refus de la maire de mettre aux voix nos vœux pour le retrait du 13^e BCA de Chambéry d'Afghanistan.